

Printemps de l'Environnement

C'est le lancement...

La Roche Blanche Gergovie

21 mars à 9h

Enfilez vos gants !

Changez vos bottes !

et rejoignez-nous !

« C'est tout simplement une opération de nettoyage des déchets et détritus que l'on rencontre au bord des chemins et routes qui traversent le village, laissés par des usagers indécents, peu soucieux de l'intérêt collectif. Ce geste est important pour notre environnement et notre commune, alors ensemble, mobilisons-nous ! Nous comptons sur votre présence ! »

À l'initiative de la Municipalité, « une matinée d'action pour notre cadre de vie » est programmée sur la commune le dimanche 21 mars, de 9h à 12h30.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour le lancement de cette opération de mobilisation citoyenne et environnementale : parents, enfants, membres d'associations ou non, agriculteurs ou simples promeneurs du dimanche, la propreté de la commune est l'affaire de tous. Venez nombreux et en famille !

Organisation

Les participants sont invités à se munir de gants de jardinage ou de chantier, ainsi que de bonnes chaussures. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Le départ est donné à 9h dans 3 lieux différents (cf. selon le parcours choisi). Un plan sera fourni, ainsi que le matériel de ramassage (sacs-poubelle et quelques pinces).

Vous n'avez pas besoin de vous inscrire pour participer. Néanmoins, pour une meilleure organisation et afin d'évaluer le nombre de participants, avant le lundi 15 mars, nous vous conseillons de bien vouloir :

- soit envoyer un mail à : v.friteyre@outlook.fr
- soit appeler directement la mairie au : 04 73 79 40 09

en précisant le nombre de participants, ainsi que votre téléphone ou adresse mail, en cas d'annulation.

A l'issue du nettoyage, rendez-vous sur le parking de la Maison des Loisirs et du Tourisme pour :

- différentes animations autour du tri et de la valorisation des déchets, mais aussi du jardinage, avec des petits ateliers pour les enfants ou des conseils pour les plus grands,
- la distribution des « sachets de graines pour le fleurissement des pieds de murs », opération proposée chaque année par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon,
- un pot de l'amitié offert par la municipalité pour clôturer agréablement ce moment citoyen.

Cette manifestation est prévue sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur à cette période et pourra être annulée ou reportée.

Cette opération est organisée par la commission Cadre de Vie - Environnement, en partenariat avec le Syndicat du Bois de l'Aumône, les Jardiniers de Bioradoux, le Comité des Fêtes, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon et les Serres Fleuries.

Environnement Action n°1

Zoom sur ...

Paulette Laborbe - Une centenaire alerte, gaie et joviale

Paulette Berthet habite à Gergovie depuis 54 ans. Elle est née le 14 février 1921 à Paulhaguet (Haute-Loire). C'est l'aînée d'une fratrie de 3 enfants : Jean et Georges. Paulette s'est mariée en 1952 avec André Laborbe, originaire de Lalpisse (Allier), professeur de dessin industriel au lycée Roger Claudrestes de Clermont-Ferrand. Elle n'a pas eu d'enfant de cette union. Son mari est décédé en 2010.



À l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, le maire, Jean-Pierre Roussel, a souhaité honorer Paulette Laborbe par une attention particulière. Il tient à remercier Paulette, ainsi que sa famille, pour ce moment convivial et de partage.

Les parents de Paulette étaient charcutiers à Paulhaguet. Aujourd'hui, la 3^{ème} génération de la famille poursuit cette activité, et vient de fêter les 100 ans du commerce.

Après des études d'infirmière, Paulette a exercé le métier d'institutrice, avant celui d'assistante sociale. Ce parcours lui a permis d'accomplir une longue carrière pleine de joies et d'émotions en tant que chef de service des adoptions à la Préfecture de Clermont-Ferrand.

Paulette a une personnalité très affirmée, elle est travailleuse, organisée, perfectionniste. Elle a toujours fait preuve d'un sens aigu et indéniable des valeurs sociales, ainsi que d'une rigueur et d'une exigence personnelle à toute épreuve dans son quotidien. Très attachée à sa famille, elle aime recevoir et reste une excellente cuisinière.

De nombreux loisirs l'ont accompagnée tout au long de sa vie, comme les activités manuelles, avec l'apprentissage de la dentelle au carreau, le tricot, le canevas, la couture..., mais aussi les mots croisés. Passionnée d'histoire et d'objets d'art, elle a voyagé dans le monde entier, à la découverte notamment de civilisations éloignées, orientales ou scandinaves, entre autres. La lecture, une autre de ses passions, lui permet de continuer à voyager.

Infos pratiques

Projet'oi 2021 ! - CAF 63

Tu as entre 12 et 25 ans et tu habites dans le Puy-de-Dôme ? Tu souhaites mettre en place un projet collectif dans le domaine des arts et de la culture, du sport ou du social... alors tente ta chance ! La Caisse d'Allocations Familiales peut te soutenir.

Comment ça marche ?

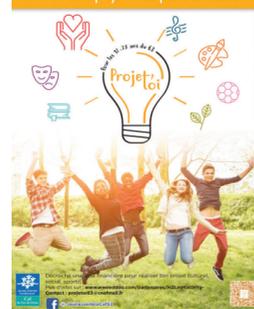
Rendez-vous sur la page Wweedoo pour soumettre un projet : <https://wweedoo.com/appels-a-projets/uRNAKFT8-Projet'oi-2021-!-CAF-63> La Caf te contacte ensuite pour confirmer ou non l'éligibilité du projet au financement.

Si ton projet correspond aux critères, il sera labélisé et la Caf t'offrira la possibilité de financer jusqu'à 80% de ton projet.

Elle peut aussi t'apporter des conseils et des contacts utiles pour le réaliser.

N'oublie pas de publier ton projet complet (documents à télécharger via la rubrique « fichiers complémentaires ») le 31 juillet 2021 au plus tard. Alors « projet'oi » et tente l'expérience !

Tu as une idée de projet ? Nous pouvons te soutenir !



LA POSTE - MODIFICATION PROVISOIRE DES HORAIRE



Jusqu'au 13 mars, le bureau de Poste de La Roche Blanche sera ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h, et le samedi de 9h à 11h. Un affichage spécifique est mis en place.



Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, Mardi de 8 h à 12 h et Vendredi de 13 h à 16 h 30, Fermé au public le Mardi après-midi et le Vendredi matin
Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr

Mairie

Vivre!

@ La Roche Blanche Gergovie

MARS 2021



AGENDA

- 21/03 Printemps de l'environnement avec la Municipalité
- 23/03 AG de l'Atelier de l'Amitié à la MLT

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES - ATELIERS PUBLICS

En août 2019, afin d'acquies une connaissance précise et de répondre aux demandes d'usagers locaux tels que le monde agricole et les collectivités travaillant sur leurs documents d'urbanisme, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allier Aval porté par l'Établissement public Loire s'est engagée à réaliser un inventaire des zones humides sur l'ensemble de son territoire d'intervention durant 4 années.

L'étude aidée financièrement par le FEDER Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne entamera sa 2ème année d'expertise de terrain d'avril à septembre 2021 pour un rendu des résultats en début d'année 2022.

En 2021, l'inventaire sera réalisé sur les bassins versants de l'Auzon, du Pignols et des Assats et sur les masses d'eau d'accompagnement de l'Allier en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA), la communauté de communes Billom Communauté et l'Agglo du Pays d'Issoire, qui prendront part à l'animation des temps de consultation des acteurs locaux (agriculteurs, élus, forestiers, chasseurs, pêcheurs, bénévoles d'associations, etc.). Le porteur du projet souhaitant réaliser un travail centré sur la communication et la concertation, des groupes de travail locaux visant l'intégration de l'ensemble de ces acteurs locaux seront proposés sur inscription préalable obligatoire (attention – places limitées) aux personnes intéressées afin de présenter l'étude lors d'une démarche participative et interactive.

Les dates et lieux des groupes de travail locaux seront disponibles sur le site du SAGE Allier aval : www.sage-allier-aval.fr, rubrique « Les actions », onglet « Zones humides ».

Un groupe de travail est programmé le lundi 15 mars après-midi (pour GTL Auzon) à La Roche Blanche.

Informations et inscriptions : Etienne Challet, chargé d'opération « étude zone humide », 06 45 65 05 32 et etienne.challet@eptb-loire.fr



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

MAIRIE

Cyril Bost, nouveau Directeur Général des Services (DGS) de La Roche Blanche

Depuis le 18 janvier 2021, Cyril Bost, 52 ans, marié et père de 3 grands enfants, est le nouveau DGS de la commune.

De par son parcours professionnel, il connaît bien les collectivités territoriales, mais aussi la fonction de DGS. En effet, il a été DGS à la communauté de communes du Haut Livradois (de 1998 à 2006), et à l'ancienne communauté de communes « Allier Comté Communauté » (de 2006 à 2011), qui a fusionné avec Les Cheires et Gergovie Val d'Allier pour devenir maintenant Mond'Arverne Communauté. Ensuite, il a intégré la Communauté de communes Riom Limagne et Volcans (anciennement Riom communauté) pour devenir Directeur du service développement économique, puis en 2017, responsable de la prospective et du contrôle de gestion.

« C'est un poste que j'avais apprécié à l'époque, et sachant que j'arrivais au bout de quelque chose à la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans, j'ai saisi l'opportunité en postulant à ce poste de DGS à La Roche Blanche. Ce qui m'a plu également, ce sont les différents challenges clairement affichés de la part de Monsieur le Maire, avec des dossiers majeurs comme les travaux de sécurisation de la falaise, auxquels je souhaitais participer et apporter certaines de mes compétences, notamment dans le domaine financier ou la gestion de projets. »



Un chef d'orchestre

Cette fonction est souvent à comparer à celle d'un chef d'orchestre : les élus écrivent la partition, et le DGS est chargé de la faire jouer dans les règles.

« Concrètement, j'aurai pour mission d'animer, de gérer et d'être force de proposition, le tout au service des élus et pour le bien commun. »

Sous sa direction, ce sont donc près de 25 agents qui bénéficieront, selon son souhait, d'un « management participatif, car pour moi la dimension humaine est très importante, avec comme piliers le choix, l'écoute, la coopération, la confiance et la convivialité. »

Un souci d'efficience et d'efficacité

Arrivé à son poste mi-janvier, le nouveau DGS, qui se dit « enthousiaste », a fait le tour des différents services pour aller à la rencontre de chacun. Sans attendre, il a été directement plongé dans le vif du sujet, avec une accélération soudaine des mouvements de la falaise, le mercredi 20 janvier 2021 (cf. article falaise). « Même si cela a été compliqué au niveau de l'emploi du temps, je tenais à rencontrer les différents agents et à visiter rapidement la commune. »

Cyril Bost se décrit comme quelqu'un « d'attaché aux valeurs humaines, mais rigoureux dans la méthode et avec un souci d'efficience et d'efficacité ».



ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

École Jules Ferry

Les inscriptions auront lieu pour :



- L'école maternelle : **le jeudi 1er avril**

Sont concernés les enfants nés en 2018-2017-2016 qui ne fréquentent pas encore l'école maternelle Jules Ferry. Les enfants déjà scolarisés à La Roche Blanche sont automatiquement réinscrits pour l'année suivante.

- L'école élémentaire : **le lundi 26 avril et le vendredi 30 avril**

Les familles, munies d'un justificatif de domicile, devront se présenter en mairie pour prendre un rendez-vous, retirer le certificat d'inscription ainsi que la fiche de renseignements « école » (à compléter et à remettre le jour du rendez-vous à la directrice concernée).

Pour + d'infos, vous pouvez contacter :

- La mairie au 04 73 79 40 09

- Mme Dupire, Directrice de l'école maternelle, au 04 73 79 80 62.

- Mme Laroche, Directrice de l'école élémentaire, au 04 73 79 80 61.

Documents à fournir lors de l'inscription à l'école

- Certificat d'inscription délivré par la mairie ;

- Fiche de renseignements « école » remise par la mairie lors de la prise de rendez-vous ;

- Livret de famille et carnet de santé.

NB : Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il est également demandé un certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment.



Vie associative

Atelier de l'Amitié

L'Atelier de l'amitié tiendra son assemblée générale le mardi 23 mars de 14h à 17h à la MLT, sous réserve d'une situation sanitaire satisfaisante. L'ordre du jour fera état du bilan des activités et du bilan financier 2020, du budget prévisionnel 2021 et de questions diverses.

Une convocation individuelle sera adressée, par courrier électronique, aux adhérents.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez nous rejoindre, à la couture, au scrapbooking, à la peinture sur soie ou au tricot.

Catherine Gutierrez au 06 84 21 39 41

Isabelle Pignol au 06 99 93 35 57



Foyer Culturel et Sportif

Le Foyer Culturel et Sportif informe ses adhérents qu'un courrier va leur être prochainement adressé, leur indiquant que leurs chèques d'inscription réceptionnés en début de saison 2020-2021 ne seront pas encaissés, et qu'ils devront acquitter une cotisation corrigée, intégrant l'adhésion au foyer, les séances réalisées entre septembre 2020 et janvier 2021, et des frais de gestion liés à la crise du Covid.

Les manifestations du Foyer programmées au mois de mars sont annulées ; elles seront éventuellement reportées en fonction des contraintes sanitaires et de la disponibilité des salles.

Nous vous invitons à consulter notre site www.fcs-lrbg.fr, régulièrement actualisé, pour vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Décisions du Conseil municipal

◆ Sécurisation de la falaise du Fort

Point de situation (Cf. article falaise)

Fixation d'une enveloppe budgétaire globale de 1 348 792,20 € TTC, qui sera inscrite au budget 2021.

Conclusion du marché de maîtrise d'œuvre de 114 856,20 € TTC avec le bureau d'étude Hydrogéotechnique, et d'un marché de travaux de 1 233 936 € TTC avec l'entreprise Resirep.

Lancement des procédures de recours au fonds Barnier pour les opérations de travaux d'urgence impérieuse (aide à hauteur de 50% H.T. des travaux et maîtrise d'œuvre) et pour le relogement des familles.

Les dossiers de demandes de subventions auprès de l'État, du Conseil départemental, du Conseil régional d'Auvergne Rhône Alpes, de Mond'Arverne Communauté ont été déposés.

◆ Grange Conil - Rue du Syndicat

Ce bâtiment ancien, parcelle cadastrée AC 190 d'une surface de 360 m², présente d'importants désordres structurels. Dans un contexte budgétaire très contraint et compte tenu des investissements nécessaires pour sécuriser ce bâtiment et ultérieurement le réhabiliter, il a été proposé l'aliénation de ce bâtiment.



Hommage à Maurice Ameil

Le 31 janvier 2021, Maurice nous a quittés prématurément après un combat contre la maladie qui l'a emporté dans son dernier grand voyage.

Agé de 71 ans, son décès a fortement ému élus, anciens élus et membres des associations auxquelles il appartenait, qui lui rendent hommage.

Maurice a partagé sa vie entre La Roche Blanche, où il est arrivé en 1980, et Le Canet, avec Maryse, puis son fils et ses 2 petites filles, avec lesquels il partageait une vie de famille qu'il affectionnait particulièrement.

Il était investi dans le bénévolat en s'impliquant fortement dans le monde associatif, comme le Basket Club, les Croqueurs de Pommes, l'Amicale des Donneurs de Sang, le Comité de Jumelage, ou le Comité des Fêtes, à l'intérieur duquel il a occupé les fonctions de vice-président, tout comme son épouse, mais aussi de Président de 2007 à 2014. Il était resté fidèle à ces associations en tant que membre actif.

Discret et passionné, c'est avec dynamisme qu'il aimait mettre en place les différentes manifestations afin d'animer sa commune.

Cette vie familiale et associative bien remplie aurait pu suffire à l'entraide qu'il apportait aux autres. Eh bien non ! Il s'est aussi impliqué dans la vie communale. Élu en 2001, soit 19 ans au service de notre commune, il a été conseiller municipal et conseiller délégué au côté de Gérard Vialat. Il avait en charge notamment les commissions fêtes et cérémonies, mais aussi la bibliothèque.

Une multitude de personnes, sa famille, ses amis, les membres des associations par leur présence lui ont témoigné leur immense gratitude envers tout ce qu'il a accompli en toute discrétion.

Au nom des élus, des anciens élus et du personnel communal, au nom des associations, nous :

- lui rendons hommage pour son engagement et tout le temps et l'énergie consacrés à sa commune.

- adressons à Maryse, son épouse, ainsi qu'à son fils, ses petits-enfants et sa famille notre reconnaissance et notre respect.

4 février

◆ Finances

Le conseil municipal a autorisé le Maire à engager les dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif pour le budget principal et le budget annexe assainissement, dans la mesure où le montant des dites dépenses n'excède pas les 25 % des crédits votés l'année précédente.

Afin de répondre à une demande ponctuelle d'hébergement de salariés intervenant dans le secteur (comme pour la falaise), mise en place d'un tarif de 25 € par nuit et par personne (avec une caution fixée à 100 €) pour le local - Espace Coubertin. Ce dernier est équipé de 3 dortoirs de 4 places en lits superposés et d'un espace attenant utilisé comme cuisine-séjour et d'un espace salle de bain.

◆ Foncier

Afin d'aménager des espaces de détente et des emplacements de stationnement dans 3 îlots situés avenue de la République et rue du Cersier (surface totale : 1 786 m²), il est proposé de signer une convention de portage avec l'EpF Smaf pour l'acquisition amiable des 14 parcelles concernées pour le compte de la commune et de la gestion transitoire avant rétrocession.



Zone à risques



Exemple de capteur (point n°42)



Pelle araignée en action



Exemple de témoin plâtre



Coût prévisionnel des travaux pour la Phase 3 : 1 348 792 € TTC

Maîtrise d'œuvre : 114 856 € TTC
Marché de travaux : 1 233 936 € TTC

Subventions attendues à hauteur de 50 à 80 %

Intervenants :

- Le Maître d'œuvre : Hydrogéotechnique Pôle «falaise et cavités» dont le bureau d'étude est basé à La Roche Blanche, reconnu mondialement
- Entreprise : Resirep, filiale du Groupe Eiffage

© I. Bergzoll



Travaux de sécurisation de la Falaise

Phase 3

POINT DE SITUATION

Suite à l'effondrement de février 2020, la falaise bénéficie d'une surveillance accrue (relevés réguliers). L'étude complète de cette dernière, réalisée par Hydrogéotechnique et rendue lors de l'été 2020, a identifié d'autres segments à risques (dont 2 gros blocs).

La phase 3 de poursuite de la sécurisation était prévue courant 2021.

Une accélération soudaine des mouvements de la falaise, due notamment aux différents aléas climatiques (sécheresse, chocs thermiques, humidité de l'hiver...), a été constatée sur le site en janvier 2021, laissant craindre un risque d'effondrement imminent d'environ 2 000 m².

Sécurisation des lieux et des personnes

Face à l'urgence, en concertation avec la Préfecture et les différents services concernés, la décision d'évacuer 6 familles situées dans le secteur le plus à risque a été prise le mercredi 20 janvier 2021, afin de les mettre hors de danger. Ces dernières ont été prises en charge par les services de la mairie et relogées dès le vendredi 22 janvier pour une durée de 3 mois. Une réunion s'est tenue le lundi 25 janvier à la MLT afin d'informer et de rassurer l'ensemble des riverains du quartier.

Lancement des travaux «Phase 3»

En parallèle, la Préfecture a validé la nécessité d'engager des travaux en urgence impérieuse qui bénéficieront du fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « Barnier ».

Un marché de travaux et un marché de maîtrise d'œuvre ont été préparés afin de pouvoir engager le plus rapidement possible les travaux.

Depuis le lundi 2 février, l'entreprise Resirep a installé son chantier et a débuté les travaux sur site équipé d'un système d'alarme indispensable pour assurer la sécurité des personnels et riverains.



Etapes des travaux «Phase 3»

- Débroussaillage du site et purge éventuelle d'éléments instables
- Démontage des ouvrages (filets) endommagés suite à l'éboulement de 2020
- Réalisation de pistes et plateformes avec panneaux de protection
- Mise en place des dispositifs de protection par écrans (ouvrages de 8m de haut environ placés au pied de la falaise dont la fonction est d'intercepter les blocs et les pierres qui en proviennent)

